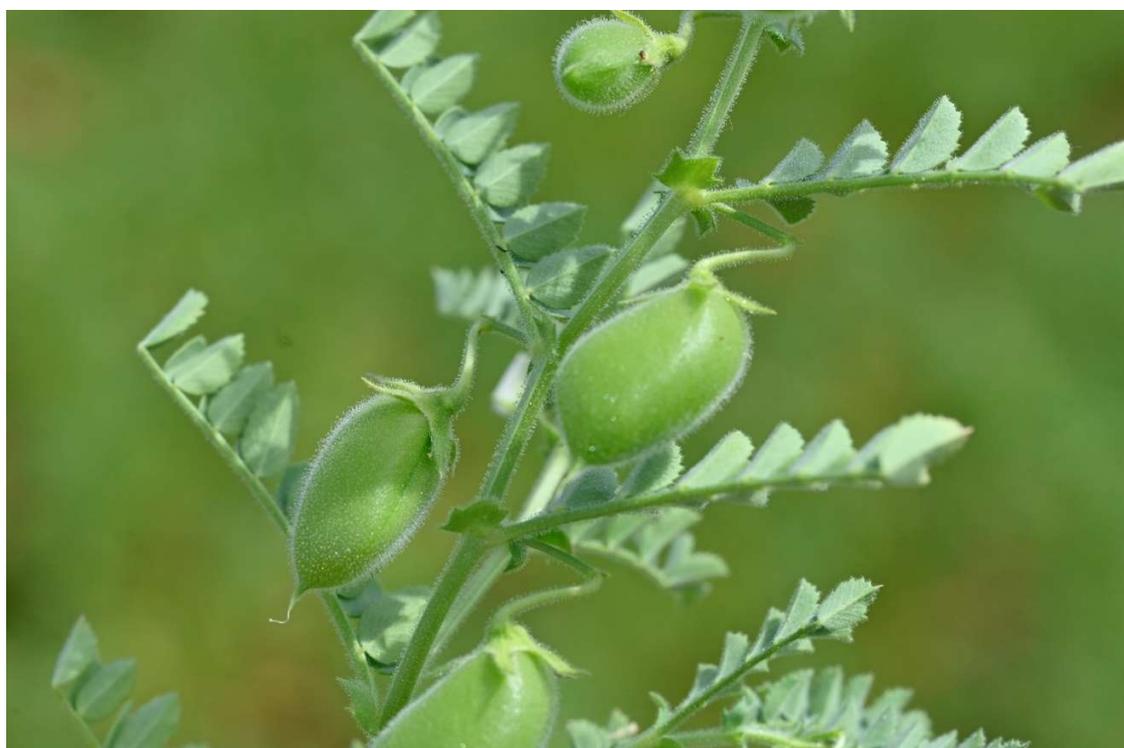


# Enquête pois chiche 2022

## Synthèse nationale sur les pratiques culturelles du pois chiche

Baptiste Rayon (rédacteur), Quentin Lambert, Vincent Lecomte

02/09/2024



*Crédit photo Terres Inovia*

## Résumé

L'enquête pratiques culturales pois chiche a été réalisée pour la première fois par Terres Inovia pour la campagne 2022, dans le cadre des financements du plan Protéines. Elle permet de mettre en lumière les pratiques dans les principaux bassins de production et de réaliser un point zéro qui permettra de quantifier l'évolutions des pratiques lors des enquêtes à venir.

**Nous tenons à remercier l'ensemble des agriculteurs ayant répondu à cette enquête en ligne.**

La prochaine enquête est prévue en 2026. Les données collectées en 2022 proviennent du grand bassin Sud (Aquitaine, Occitanie, PACA et AURA) pour 58% des répondants et pour 42% du grand bassin « Nord » correspondant au reste de la France avec des parcelles majoritairement en Poitou-Charentes-Vendée, Centre- Val de Loire et Bourgogne ainsi que quelques parcelles en Grand Est, Hauts de France et Normandie. Au total des informations ont été collectées sur 62 parcelles dont deux-tiers en conventionnel et un-tiers en Bio.

Les rendements moyens du pois chiche obtenus en 2022, à la fois en bio et conventionnel, sont respectivement de 11.2 et 13.3 q/ha dans les bassins Sud et Nord. Au niveau national, les rendements moyens en conventionnel et bio sont respectivement de 14.4 et 10.0 q/ha. Le stockage à la ferme représenterait 21%ha au niveau national, davantage pratiqué dans le bassin nord (32%ha) que dans le sud (15%ha).

A *contrario* de 2021, la campagne pois chiche 2022, après des semis globalement dans de bonnes conditions de ressuyage des sols, a été marquée par un déficit hydrique très prononcé et des épisodes de forte chaleur. Ces deux aléas, affectant le rendement du pois chiche, sont les plus cités par les producteurs répondants avec respectivement 81% et 64%ha.

Culture de diversification, le pois chiche représente respectivement 10.5% et 6.7% de la SAU des exploitations agricoles des bassins Sud et Nord où il est cultivé. C'est avant tout pour son intérêt agronomique (qualité de précédent ; allongement de la rotation) que le pois chiche est intégré dans l'assolement, devant son intérêt économique. Les principaux freins cités à la culture sont un rendement jugé aléatoire ou trop faible, un prix de vente jugé insuffisant, une gestion délicate des ravageurs (bassin sud uniquement en 2022 avec en particulier héliothis ou *Helicoverpa armigera*) et des déprédateurs (pigeon ramier ou *Colomba palombus*, sangliers) et de l'enherbement. Le pigeon ramier a été observé en 2022 à la fois au semis (au niveau national) et lors de la récolte (uniquement dans le bassin sud). Dans les situations touchées, les larves d'Héliothis ont pu impacter le rendement et la qualité des graines. Les

maladies Botrytis (pourriture grise) et Ascochytose ont été citées par les producteurs uniquement dans le bassin nord en 2022.

Les débouchés prévus sont l'alimentation humaine (75%ha) et les semences (25%ha). Selon les répondants, 72%ha de pois chiche seraient contractualisés à la production. Plus de deux-tiers de la sole est implantée dans des sols argilo-calcaires avec dominante de sols superficiels (44%ha) et intermédiaires (31%ha) et une proportion élevée de sols plus ou moins caillouteux (63%ha). Les deux principaux précédents au pois chiche sont le blé tendre (40%ha) et le blé dur (31%ha). Le pois chiche est cultivé seul (c'est-à-dire sans association). Un-tiers de la sole de pois chiche est précédée d'un couvert végétal, 15%ha dans le bassin sud et 66%ha dans le bassin nord, différence observée pour d'autres espèces à interculture longue comme le tournesol. Les principales espèces de couverture implantées sont la phacélie, la moutarde (blanche) et le radis. Le semis d'été suivi d'une destruction mécanique hivernale domine. Le travail profond (> 15 cm) du sol avant pois chiche est largement majoritaire avec 76%ha (41%ha en labour et 35%ha avec un outil à dents). Le semis direct reste marginal.

Les dates de semis du pois chiche sont réparties entre mi-décembre 2021 et fin avril 2022 dans le bassin sud et de début février à mi-mai 2022 dans le bassin nord, c'est-à-dire, pour une partie des parcelles, plus tardivement que les préconisations de Terres Inovia. Il resterait à préciser l'évolution du ressuyage des parcelles à semis tardif pour préciser si ces semis tardifs étaient éventuellement contraints (par exemple par un excès d'humidité). Le semis au semoir à céréales prédomine (69%ha au niveau national). Cependant, dans le bassin sud, le semoir monograine représente de l'ordre d'un-tiers des surfaces de pois chiche. Ce mode de semis est logiquement associé à des densités de semis en tendance plus faibles (qualités de levée améliorées par rapport au semoir à céréales), ce qui est très intéressant vis-à-vis de la marge économique eu égard à l'importance du poste semences en pois chiche (de l'ordre de 65-70% du total des charges opérationnelles) mais aussi du désherbage (opportunité du binage). La qualité de levée a été jugée majoritairement plutôt bonne (83% ha), pénalisée parfois par le déficit pluviométrique printanier. TWIST (au niveau national), LAMBADA (bassin nord), FLAMENCO (bassin nord) et ELIXIR (bassin sud) sont les principales variétés semées en 2022.

En bio, les cinq principales adventices citées sont, dans l'ordre décroissant, le chardon des champs, le chénopode, la moutarde des champs, la folle avoine et l'ambrosie. En conventionnel, sont cités, dans le même ordre, le ray-grass, le chardon des champs, le chardon marie et les Xanthium sp. La réussite du désherbage est un des points à la fois clés et délicats de la conduite du pois chiche.

Une majorité des surfaces de pois chiche (60%ha) ne reçoit aucune fertilisation minérale. L'apport d'azote minéral est cité dans 4 parcelles sur 62 (6% parcelles), très probablement dans des parcelles sans population native de *mesorhizobium*. En Bio, 62%ha reçoit un apport de PRO contre 20%ha en conventionnel. Des oligoéléments ont été apportés dans respectivement 4%ha et 8%ha en Bio et conventionnel.

L'irrigation du pois chiche ne concerne que le bassin sud sur 22.5%ha pour une dose moyenne totale de 34 mm dans les parcelles irriguées.

La date moyenne de récolte est le 28/07/2022 dans le bassin sud et 12/08/2022 dans le bassin nord. L'andainage est pratiqué dans 14%ha dans le bassin nord et 3%ha dans le sud (moyenne nationale à 7%ha).

Les charges opérationnels moyennes seraient proches de 350 €/ha en pois chiche conventionnel et de 280 €/ha en Bio en 2022.